



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par le soussigné que:

Le conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 20 avril 2023, par sa résolution n° 22-04-076, le règlement n° 317-23 établissant la Commission de développement durable du territoire.

Toute question relativement au contenu de cet avis peut être adressée au directeur du service de la Gestion du territoire et des programmes de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en composant le 819-827-0516 – poste 2290 ou via l'adresse courriel bkuhn@mrcdescollines.com.

Avis public donné le 21 avril 2023 conformément au règlement n° 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Benoît Gauthier
Directeur général et greffier-trésorier